

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Madame le Président, si l'état de choses dont parle le député n'est pas dû à de simples problèmes d'entretien, je serai le premier à vouloir savoir pourquoi.

* * *

LES MARCHANDISES DANGEREUSES

LES BLESSURES CAUSÉES PAR LES BOUTEILLES DE BOISSON GAZEUSE

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Madame le Président, en l'absence du ministre de la Consommation et des Corporations, je poserai ma question au premier ministre. Il y a quatre ans, le gouvernement a interdit l'utilisation de bouteilles de boisson gazeuse de 1.5 litre après de nombreux accidents causant des blessures, y compris l'éborgnement de plusieurs enfants. Même si les bouteilles de 750 millilitres avaient été la cause d'un nombre aussi grand d'accidents que les autres, elles n'ont pas été retirées du marché et ont été de ce fait la cause d'environ 300 accidents supplémentaires. Maintenant que le ministre de la Consommation et des Corporations s'est entretenu avec les représentants de l'industrie, quelles mesures le gouvernement prendra-t-il pour interdire l'utilisation de ces bouteilles dangereuses ou au moins pour imposer à leur égard les mêmes normes que celles qu'il avait imposées pour les bouteilles de 1.5 litre?

M. David Berger (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, le député sait que le ministre de la Consommation et des Corporations a reçu des représentants de l'industrie vendredi, mais je n'ai pas encore eu l'occasion de lui en parler. Je suis certain que le député sait aussi que la presse a dit que l'industrie était prête à faire une campagne de publicité pour renseigner les consommateurs sur les dangers que posent ces bouteilles. Le député comprend certainement que la première interdiction avait énormément inquiété l'industrie parce qu'elle lui avait coûté très cher. Apparemment, selon certaines études, le coût d'une telle interdiction dans le cas de la bouteille de 750 millilitres serait prohibitif. Je pense que le député doit tenir compte de tout cela.

M. Robison (Burnaby): Madame le ministre reconnaît que les bouteilles sont dangereuses, mais elle se contente de flagorner l'industrie pour la convaincre de faire une campagne de publicité quelconque.

ON DEMANDE LA PLASTIFICATION DES BOUTEILLES

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Madame le Président, vu que l'usine de plastification des bouteilles que l'industrie possède en Ontario est inutilisée depuis janvier dernier, pourquoi le gouvernement n'utilise-t-il pas de son pouvoir pour interdire ces bouteilles dans le commerce ou pour exiger au moins qu'elles soient plastifiées comme l'étaient celles de 1.5 litre et ne cesse-t-il pas de répéter les mêmes litanies que l'industrie soit que cela coûte trop cher? Quel est le prix d'un œil ou d'un bras pour une famille dont l'enfant est blessé par une de ces bouteilles?

M. David Berger (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président,

Questions orales

je ne pense pas que les mesures prises par le ministre peuvent être qualifiées de flagorneries. C'est cependant le genre d'exagérations auxquelles nous sommes habitués de la part du député. Si j'ai bien compris, la solution qu'il a proposée est l'une de celles que le ministre et l'industrie sont en train d'examiner.

Mme le Président: La parole est au député de Burnaby.

Des voix: Oh, oh!

LA PROMESSE DE FIXER DE NOUVELLES NORMES

M. Svend J. Robison (Burnaby): Madame le Président, il y a trois ans, l'industrie avait promis de fixer de nouvelles normes de fabrication pour cette bouteille, mais elle n'a absolument rien fait jusqu'ici. Combien d'enfants encore devront perdre leurs yeux ou leurs bras avant que cette bouteille dangereuse, dont je vais montrer un spécimen...

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre! Le député sait qu'il ne doit pas montrer d'objets à la Chambre. Je le prie de se débarrasser de cet objet. La parole est au député de Burnaby.

Des voix: Oh, oh!

M. Robison (Burnaby): Je ferai certainement parvenir un échantillon de cette bouteille au premier ministre...

Des voix: Rasseyez-vous.

Mme le Président: A l'ordre! Je prie le député de se rasseoir. La parole est au député de York-Peel.

* * *

● (1450)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA FRANCE—LA VENTE DE CHASSEURS À L'IRAQ

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Relations extérieures. Le gouvernement du Canada a-t-il averti la France du risque que représente la vente de chasseurs perfectionnés à l'Iraq, comme l'ont fait les gouvernements des États-Unis, du Royaume-Uni, de la République de l'Allemagne de l'Ouest et ceux de nombreux autres pays du golfe?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Madame le Président, nous sommes conscients du fait que la vente de ces avions à l'Iraq pourrait accroître les tensions entre l'Iraq et l'Iran mais, à ma connaissance, nous n'avons fait aucune requête officielle à ce sujet au gouvernement de la France.

ON DEMANDE AU MINISTRE D'INTERVENIR AUPRÈS DE LA FRANCE

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Il conviendra certes que c'est la région où la situation est la plus délicate dans le monde actuellement. Songera-t-il au moins à la possibilité d'intervenir auprès de la France pour lui expliquer l'inquiétude du gouvernement du Canada au sujet de la livraison de ces appareils?